



LE CAMPUS
By CCI Nièvre

FORMATION & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DURÉE ET DATES

3 JOURS - 21 HEURES

FORMATION SUR
MESURE

> DATES A DÉTERMINER

...

MANAGEMENT DES HOMMES

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) POUR LES MEMBRES CSE: FORMATION RENOUVELLEMENT

Contact Inscriptions

Catherine
Guyon

06.64.19.28.27
c.guyon@nievre.cci.fr

TARIFS

Sur mesure

NOUS CONSULTER

Le Campus by CCI Nièvre
74, Rue Faidherbe - 58000 NEVERS
E-mail : formation@nievre.cci.fr
Site Internet : nievre.cci.fr



SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) POUR LES MEMBRES CSE : FORMATION RENOUVELLEMENT

PUBLIC

Membres élus CSE.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis particulier

OBJECTIFS

Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le stagiaire sera en mesure de :

- Actualiser ses connaissances
- Distinguer les attributions en matière de réclamations et attributions économiques et professionnelles
- Réintégrer le fonctionnement du CSE

PROGRAMME

Contexte de mise en place du CSE :

- Présentation du cadre des ordonnances 2017, ses objectifs et impacts attendus.
- Légitimité des représentants du personnel.
- Cadre de mise en place et du nouveau périmètre du CSE.

De quels moyens disposent les élus du CSE :

- Le crédit d'heures (nouveau issues des ordonnances de 2017: mutualisation des heures).
- Les déplacements.
- La protection des élus.
- Les locaux.

Quel est le fonctionnement du CSE :

- Le "bureau" : secrétaire, trésorier.
- Les réunions : objets des réunions, ordre du jour et notes écrites des réclamations, déroulement, procès-verbal et registre des réclamations.
- Les consultations : déroulement d'une consultation, l'obligation de confidentialité des élus, les avis, les votes et résolutions, la confidentialité, les bases de données uniques (BDU / BDES), les experts (les règles de prise en charge par le CSE).
- Les ressources du CSE : le budget de fonctionnement, les budgets des ASC, les autres ressources, la fongibilité des budgets et les restrictions.
- Le règlement intérieur.

MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application pratique, exposés interactifs avec les participants.

Livable remis à chaque participant.

ANIMATEUR

Cette formation est assurée par un spécialiste du domaine avec une expérience significative en entreprise et de pédagogie en formation

Nos formateurs sont sélectionnés et référencés selon un processus Qualité

SUIVI ET ÉVALUATION

Une attestation d'assiduité, une copie de la feuille d'émargement, un questionnaire de satisfaction ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation sont remis aux stagiaires en fin de journée.

Quelles sont les attributions de réclamations :

- Les missions principales concernant les réclamations des salariés ou l'assistance des salariés.

Quelles sont les attributions économiques et professionnelles :

- Missions économiques du Comité : les consultations économiques et professionnelles du Comité.
- Les activités sociales et culturelles : la notion d'Activité Sociale et Culturelle (définition jurisprudentielle), le monopole de la gestion des ASC et les risques de discrimination.

Du Comité Social et Économique au conseil d'Entreprise :

- Les nouveautés concernant la négociation.
- Les droits de veto du Conseil d'entreprise.

L'actualité des CSE

Conclusion et synthèse